

Commune de NOUIC

(Haute-Vienne)

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le

ID : 087-218710804-20260430-DEL2026_27-DE

Délibération n° 2026_027

Demande de subvention Amicale des Sapeurs-Pompiers Mézières sur Issoire

En exercice 11
Présents 11
Votants 11

L'an deux mil vingt -six
le 30 avril à dix -neuf heures trente minutes
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
M. Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 24 avril 2026

PRÉSENTS : M. REBEYRAT Frédéric, Mme DARDILHAC Patricia,
M. TRICHARD Robert, MME DELUCHE Joëlle, GIRAUD Nicole, MARTY
Audrey, MM. CARRIÉ Nicolas, QUÉRAUD Sébastien, BOIS
Xavier, KOLCHAK Serge, BELAIN Eric

ABSENT :

M. Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire

DEMANDE de SUBVENTION AMICALE des SAPEURS POMPIERS de MÉZIÈRES-sur-ISSOIRE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier par lequel le Président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Mézières-sur- Issoire sollicite une subvention pour le fonctionnement de cette dernière (frais d'assurance, cotisations, intervention dans les écoles ...).

(Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a voté en 2025 une subvention d'un montant de 150 €).

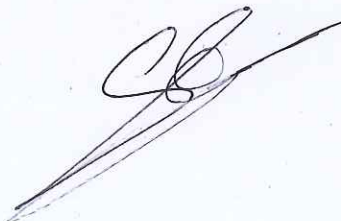
Un débat s'instaure, Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention de 150 € (cent cinquante euros) à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mézières-sur-Issoire pour l'année 2026

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Décide d'attribuer à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Mézières-sur-Issoire une subvention d'un montant de 150 € (cent cinquante euros) pour l'année 2026.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026
- Donne tous pouvoirs à M. le Maire aux fins des présentes.

Certifié exécutoire.

Le secrétaire
Sébastien QUÉRAUD



POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 30 avril 2026
Le Maire – Frédéric REBEYRAT

